

Marigny Initiatives

Le Journal municipal de la commune de Marigny

HIVER 2014



visitez notre site internet : <http://www.mairie-marigny.com>



Le mot du Maire...

Après plus de 10 ans de publication sous l'ancien format, le "Marignytiatives" change de visage. La récente équipe municipale a souhaité apporter un regard nouveau en mettant plus en avant nos associations et commerçants-artisans. Ainsi dans ce numéro un article est consacré à la nouvelle présidence du Fil d'Argent et du Comité des Fêtes et un zoom sur l'esthéticienne fraîchement installée sur notre commune.

Cette première année de mandat est marquée par des changements législatifs importants avec notamment une baisse des dotations. Un contexte qui impactera fortement sur les décisions à venir en matière de travaux.

2014 c'est aussi l'intégration à SAINT-LO AGGLO que je propose de vous présenter lors de la réunion publique du 20 décembre.

Pour conclure sur une note joyeuse, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Fabrice Lemazurier.



Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2
Actualités	3 à 4
Passé récent	5
Vie associative	6
Vie locale	7

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-marigny.com>

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, LEGRAVEREND Jean-Claude, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, GENET Philippe, LECOURTOIS Nicole, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, BRIGNOT Elise, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David

Séance du 14 octobre

Absents excusés : FAUVEL Véronique, TURGIS Pierre, BRIGNOT Elise et HEUGUET Cédric.

- Le captage situé sur Carantilly (parcelles A 416 et 828) est cédé pour un montant de 2 500.00 €
- Les rapports 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et sur l'eau potable sont adoptés.
- Des créances non soldées en eau, loyer et cantine sont admises en non-valeur pour un montant de 5 942.64 €.
- L'attribution d'indemnité pour le concours du

Séance du 18 novembre

Absente excusée : BRIGNOT Elise.

- La cession des parcelles AC 241 et 245 au profit de la maison de retraite à l'euro symbolique est admise.
- Une garantie de prêt est accordée à la maison de retraite à hauteur de 50 % de 183 000 € (coût d'acquisition de la maison des sœurs) sur 15 ans.
- Une consultation est lancée pour la viabilisation du terrain où seront implantés les 6 futurs logements Manche Habitat. La date de remise des offres est fixée au 28/11/2014.

receveur municipal, Madame Roussel, est acceptée.

- Depuis le 1er novembre les horaires de mairie ont changé. Une fermeture le jeudi matin a été décidée pour permettre aux agents administratifs de travailler sur des dossiers spécifiques.
- L'avenant n°2 du lot 1 (TP Genet) pour la maison médicale d'un montant de - 1 486.00 € HT est approuvé.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le conseil décide de cesser la distribution de produits raticides.
- Les travaux de viabilisation de terrain rue des Ormes pour le lotissement communal de 6 lots est confiée à l'entreprise TP Genet pour un montant de 18 740.95 € HT (offre la mieux disante).
- Le permis de démolir pour le bâtiment en ruine route de Quibou et la maison attenante est approuvé par le conseil municipal. Les travaux n'interviendront qu'après le relogement des locataires actuels.
- La donation de Madame Degouey d'une parcelle de 215 m² au profit de la commune est acceptée.



ACTUALITÉS

Les professionnels de santé

Médecins généralistes :

DUCLOUX Xavier et Floriane

Kinésithérapeute :

CHARBEL Haddad

Infirmières :

DEBON Anne-Marie

LECLERC Marie-Laude

LECOURTOIS Nicole

LE BEDEL Valérie

Orthophoniste :

DARTHENAY Marie-Charlotte

Podologue :

LE ROUX Véronique

Dentiste :

PRESSON Emmanuel



Après plusieurs mois de travaux, la maison médicale a ouvert ses portes au printemps 2014.

Un problème de surchauffe est rapidement apparu et a été solutionné par la pose de films sur la verrière.

Les professionnels de santé ont rapidement pris leurs repères dans leurs nouveaux locaux.

Depuis les patients apprécient de retrouver l'ensemble de leur service de santé dans un espace moderne, lumineux et coloré, d'une conception et d'un accès fonctionnels.

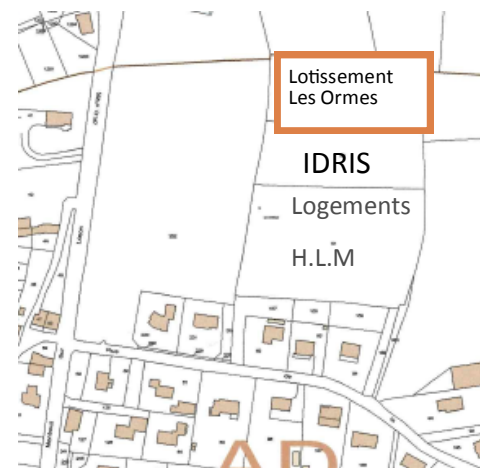


Lotissement communal "Les Ormes"

Dès fin décembre, la commune met en vente 6 parcelles dans le lotissement communal « Les Ormes » au prix de 36 € le m².

Les parcelles se situent au dessus de la rue de la Barberie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie.



LOT	SURFACE en m ²
1	670
2	667
3	631
4	576
5	710
6	843

Les temps d'accueil périscolaires (T.A.P)



Obligatoires depuis la rentrée 2014, les T.A.P sont organisés à l'initiative de la mairie de Marigny.

La commune s'étant engagée dans un P.E.D.T (projet éducatif du territoire), c'est L'ACLAM qui est responsable de l'organisation des T.A.P.

Du fait de la scolarisation du mercredi matin, trois heures sont dégagées (en deux périodes d'une heure et demie) qui sont consacrées à des activités diverses :

- Artistiques (théâtre, arts plastiques...)
- Sportives (danse, tennis, gymnastique, escalade...)
- Manuelles (jardinage, bricolage...)



Les enfants inscrits sont pris en charge dès la fin des cours et sont soit repris par les parents à 16h30, soit vont en garderie ou soit sont pris en charge par des clubs (gym, tennis et judo).

Durant l'accueil, l'encadrement est assuré par des animateurs de l'ACLAM, du personnel communal et des intervenants extérieurs compétents.



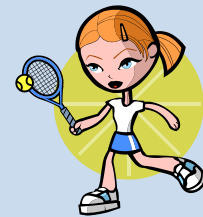
Pour les maternelles, les T.A.P ont lieu de 13h15 à 14h15. Pour les petits, un temps de sieste est prévu et pour les moyens et grands un temps calme (sieste, yoga et lecture) est organisé au pôle enfance.

Les effectifs de l'école Julien Bodin

376 élèves :

125 élèves

de maternelles
sur 5 classes.



9 élèves de CLE1
(classe externalisée
de l'IDRIS)

229 élèves
en élémentaires
sur 9 classes.

PASSÉ RÉCENT

LE DUO NORMAND



Le succès ne se dément pas pour le DUO NORMAND avec cette année quatre records battus.

Le vent de la victoire est venu du nord avec l'équipe norvégienne Truls Engen KORSAETH et Reidar Bohlin BORGENSEN.

Le premier DUO français était sur le podium avec Anthony DELAPLACE et Arnaud GERARD.

La nouvelle équipe dirigeante prévoit le retour des Elites en 2015.

LE REPAS DES AINES



Rien de plus agréable que de se retrouver autour d'un bon repas et c'est avec plaisir que nos aînés du Fil D'Argent l'ont fait le dimanche 19 octobre sur le thème du 70^{ème} anniversaire de la libération. Les membres de l'association et plusieurs conseillers municipaux ont assuré le service dans une ambiance très chaleureuse

LA JOURNEE DE LA RANDO

Une participation record pour la journée de la randonnée qui a eu lieu le 5 octobre , où toutes les générations étaient représentées.

Que ce soit la marche, le V.T.T, le canoë, le tir à l'arc etc... Les participants étaient nombreux et enthousiastes.

Merci aux bénévoles pour leur accueil et leur bonne organisation.



VIE ASSOCIATIVE

Les manifestations à venir

Toutes les activités ont lieu dans la salle des fêtes.

Décembre 2014 :

Samedi 6 et dimanche 7 : Téléthon. Le programme est disponible en mairie.

Samedi 13 et Dimanche 14 : Marché de Noël organisé par l'A.P.E du collège ☎ 06.88.85.63.22

Dimanche 14 : concert de la chorale à l'église à 16h organisé par l'école de musique .

Mercredi 31 : Réveillon du Comité des Fêtes

☎ 06.60.79.45.09

Janvier 2015 :

Samedi 24 : Spectacle Villes En Scène « La Male Coiffée »

☎ 02.33.55.78.99

Dimanche 25 : Loto organisé par Le Fil D'Argent.

☎ 02.33.55.19.15

Samedi 31 : Soirée dansante organisée par Marigny Je T'Aime

☎ 02.33.55.10.58

Février 2015 :

Dimanche 8 : Randonnée de la Chandeleur organisée par Marigny Je T'Aime ☎ 02.33.55.10.58

Dimanche 15 : Repas des Anciens Combattants de Marigny ☎ 02.33.55.15.36

Jeudi 19 : Loto organisé par les Anciens Combattants du Canton de Marigny. ☎ 06.98.98.26.32

Samedi 21 : Concours de belote organisé par le Club de L'Amitié ☎ 02.33.55.18.13

Dimanche 22 : Loto organisé par L'Association Cycliste du canton de Marigny ☎ 02.33.55.13.58

Samedi 28 : Soirée dansante organisée par l'A.P.E de l'Ecole Julien Bodin ☎ 02.33.56.03.52

Mars 2015 :

Dimanche 1er : Expositions d'oiseaux organisée par Les Amis des oiseaux de la Manche ☎ 02.33.51.01.60

Samedi 7 et dimanche 8 : Lotos organisés par l'A.P.E du collège ☎ 06.88.85.63.22

Samedi 14 : Repas campagnard organisé par le Comité des Fêtes ☎ 06.60.79.45.09

Le Fil D'Argent



Le nouveau bureau :

Présidente : Valérie BISSON

Vice-Présidente : Annick MONTAGNE

Secrétaire : Ludovic HUBERT

Trésorière : Madeleine GARDIE

Trésorière-Adjointe : Sophie BISSON

Membres : Emile GUILLON, Michel JEANNE, Yves HEROUARD, Noël MONTAGNE, Elodie YVER, Marie-Françoise LEMAZURIER, Alice ANGER.

Le Comité Des Fêtes



Le nouveau bureau :

Président : Ludovic MAUDUIT

Vice-Président : Erick MARIE

Secrétaire : Daniela LALLEMAN

Secrétaire-Adjoint : Laetitia MAUDUIT

Trésorier : Georges LEPLATOIS

Trésorier-Adjoint : Jeannot CULERON

Retrouvez tous les renseignements sur les associations sur le site internet de la mairie :
[http : //www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com) dans la rubrique infos utiles / Les associations.

VIE LOCALE

Zoom sur un de nos commerçants



Depuis le 7 octobre, **Laura MICHEL** vous accueille chez **SERENA INSTITUT**, place Westport.

Lorsqu'on lui demande pourquoi elle a repris l'institut de beauté de Marigny, elle nous livre : «Ce qui m'a motivé, c'est la proximité avec les gens.». En effet, viennent ici, des personnes de la commune et du canton, bien sûr, mais également, de St-Lô, de Périers, de St-Jean-de-Daye... majoritairement des femmes (entre 14 et 87 ans!) mais également de plus en plus d'hommes. Elle a conservé la même marque de cosmétique à base d'huiles essentielles, utilisée par la créatrice de Séréna, qui correspond et s'adapte à ses clients. «Pouvoir vivre de ma passion », voilà ce qu'elle veut depuis l'âge de 13 ans, lorsqu'elle fait son stage de découverte en milieu professionnel en classe de 3ème, dans ce même institut, dirigé alors par Audrey LEMERRE. A 24 ans, elle exerce déjà depuis 4 ans et demi.

L'institut est ouvert : du mardi au samedi. En décembre, il sera également ouvert tous les lundis.

Pour toute information complémentaire rendez-vous sur son site : www.serena-institut.fr.

LES SERVICES DANS LA COMMUNE

GENDARMERIE

02.33.72.57.90

Lundi 14h-19h, mardi 16h-18h, mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16 et samedi 14h-19h.

TRESORERIE

02.33.55.15.10

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h 13h30-16h.

LA POSTE

02.33.77.55.00

Du lundi au vendredi de 9h-12h 14h-17h30
le samedi de 9h-12h30.

BIBLIOTHEQUE

02.33.56.81.29

Lundi 16h45-17h45, mercredi 10h30-12h 14h-17h,
vendredi 16h45-17h45, samedi 10h30-12h.

ASSISTANTE SOCIALE

02.33.77.28.98

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois 9h30-11h30 (sur rdv) à l'ancienne Communauté de Communes.

MAISON DE RETRAITE

02.33.77.14.77

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Mardi et jeudi 13h15-17h.

MAISON DES JEUNES

06.37.03.18.98

Mercredi et samedi 14h-18h et pendant les petites vacances scolaires.

C.L.I.C

02.33.06.04.71

1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois 10h45-12h15 à l'ancienne Communauté de Communes.

DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h samedi 9h-12h 14h-18h.

A.D.M.R

06.65.11.04.10

Mercredi 10h-12h à l'ancienne Communauté de Communes.

La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le jeudi de 14h à 18h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Tél : 02.33.55.15.26 Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.mairie-marigny.com>



Dates à retenir :

Réunion publique sur la Communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo :

Samedi 20 décembre à 11h à la salle des fêtes.

Vœux du Maire : Vendredi 16 janvier 2015 à 20h30 à la salle des fêtes.